

Le réseau départemental de suivi des écosystèmes aquatiques

La mise en place de ce réseau répond à la nécessité pour le Département du Tarn de bénéficier d'un outil de suivi de l'évolution de la qualité des eaux et des milieux aquatiques dans le cadre de sa politique territoriale de l'eau (AEP, assainissement, espaces naturels sensibles, gestion durable des milieux aquatiques, soutien des étiages, prévention des inondations).

Il s'inscrit comme un complément au réseau patrimonial national de bassin (RNB) depuis mai 2006.

A travers un réseau de 27 points de suivi répartis sur tout le département, c'est la qualité physico-chimique mais aussi biologique (IBGN, ID) de nos cours d'eau qui est ainsi suivie et analysée au moyen d'un S.I.G. .

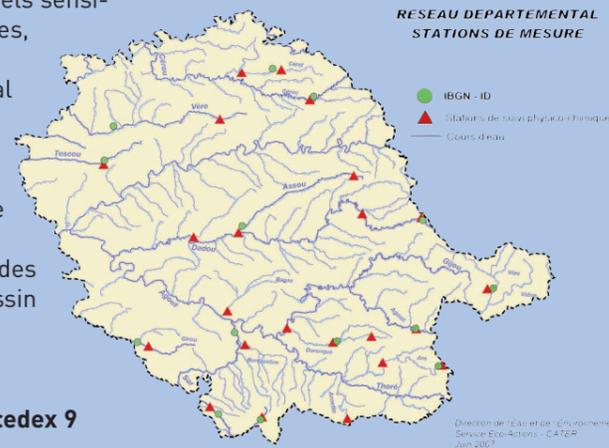
Cet outil devrait ainsi permettre aux décideurs de mettre en place des actions adaptées aux problématiques rencontrées sur chaque bassin versant et en évaluer leur efficacité après réalisation.

Les prélèvements et l'analyse des résultats sont assurés par

Guillaume OULES, technicien au sein du **SATESE du Tarn :**

[Hôtel du Département | Lices Georges Pompidou | 81 013 Albi cedex 9

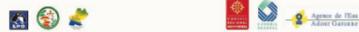
tél : 05 63 48 68 49 | courriel : guillaume.oules@csg81.fr]



Inventaire des zones humides du bassin-versant du Tarn

- Inventaire des zones humides -
du bassin versant du Tarn

- Juin 2007 -



Dans le cadre du contrat de rivière Tarn, le Conseil général du Tarn a mené de juin 2005 à mai 2007 un inventaire des zones humides d'intérêt patrimonial sur le bassin versant du Tarn (100 000 ha).

Cette étude, menée conjointement par la LPO du Tarn, le CREN Midi-Pyrénées, la STSN et les services du Conseil général a permis la localisation, l'identification et le diagnostic de 97 sites présentant un intérêt patrimonial avéré ou potentiel.

Un document de synthèse reprenant et analysant les données de terrain a permis d'appréhender la situation des zones humides sur ce territoire.

Le résultat est sans appel :

- 57% des zones recensées ont un fonctionnement hydraulique altéré
- 60% de ces mêmes zones voient les habitats naturels qu'elles hébergent dans un état dégradé

Face à cette situation inquiétante, un programme d'action est proposé et servira de base de réflexion au comité de rivière afin de bâtir un volet « Zones humides » à mettre en œuvre dans le cadre du contrat de rivière.

Cette action, soutenue par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Département du Tarn et la Région Midi-Pyrénées pourrait être étendue à tout le département dans les prochaines années...

Frédéric PUECH

[Service espaces-paysages | Hôtel du Département | 81 013 Albi cedex 9

tél : 05 63 48 68 61 | courriel : frederic.puech@csg81.fr]



Document conçu
par le Conseil général du Tarn
Direction de la communication

Crédit photos :
Pascal Cougoule, Pierre Durand

Bulletin⁵ tarnais

DES techniciens et agents de rivière



Direction de l'Eau et de l'Environnement

Le mot du technicien...

Au cours des années 2000, les structures de gestion des cours d'eau du Tarn ont progressivement achevé leurs programmes de restauration et se sont engagées dans une phase d'entretien.

Pour cela, des Programmes d'Entretien Régulier (P.E.R.) ont été conçus en affichant des objectifs de gestion en fonction des enjeux identifiés à l'échelle du tronçon de cours d'eau.

7 ans après le début de cette démarche, une nécessaire réactualisation des PER se fait sentir. En effet, l'évolution de la réglementation (DCE, SDAGE, LEMA...), des critères d'éligibilité des partenaires financiers (Agence de l'Eau, Département, Région) et la montée en puissance de nouvelles problématiques (hydromorphologie, gestion des zones humides ...) nécessitent une évolution de nos modes de gestion (prise en compte de la gestion de l'espace de liberté des cours d'eau, inventaire et gestion des annexes fluviales et des zones humides adjacentes...) afin que les cours d'eau tarnais puissent à l'avenir répondre pleinement aux critères de bon état écologique définis par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) et déclinés dans le futur SDAGE.

Un challenge ambitieux auquel nous devons rapidement nous confronter...

En bref...

→ Du nouveau sur les bords du Tescou !!

Le Syndicat Mixte de Rivière Tescou-Tescounet vient enfin de voir le jour. Après 7 longues années d'étude, réflexions et concertation, une structure syndicale regroupant 16 communes, 2 communautés de communes et une communauté d'agglomération sur 3 départements a été créée dans le but de restaurer et entretenir la rivière Tescou et son principal affluent le Tescounet.

Jean-Claude BOURGEADE, Président du syndicat devrait procéder au recrutement d'un technicien de rivière dans le courant de l'été 2007.

[Z.A. des Tasconis | 81 630 Salvagnac | tél : 05 63 33 57 89]

→ Deux nouvelles venues au chevet de nos cours d'eau...

Saluons l'arrivée dans notre département de Yannick LECOULTRE au poste de technicienne de rivière dans la Vallée du Gijou où elle anime et organise depuis octobre 2006 les réflexions et débats autour du projet de restauration d'une de nos plus belles rivières !

C.C. des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune

[Place de la mairie | 81 330 Vabre | tél : 05 63 37 63 30 |

courriel : ccvtmlriviere@orange.fr]

Le syndicat Mixte de rivière Tarn accueille à son bord depuis novembre 2006 Pascale LYVINEC afin d'assurer l'animation et la gestion du contrat de rivière Tarn. De nombreux dossiers l'attendent d'ores et déjà sur son bureau, dont les études préalables à la gestion du lit et des berges de la rivière Tarn et de ses affluents.

Port d'Aiguelèze

[81 600 Rivières | tél : 05 63 41 30 90 | courriel : sm.riviere.tarn@orange.fr]

Chantier de restauration des berges du Giffou



Site avant travaux

Dans le cadre des journées de rencontre des techniciens et agents de rivière du Tarn, le syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur a organisé le 7 avril 2007 un chantier de restauration du lit et des berges du Giffou sur la Commune de Réquista (12).

Ces travaux avaient pour but de lutter contre l'ensablement du lit, la divagation du bétail dans la rivière et la reconstitution d'une ripisylve sur les secteurs dépourvus de végétation.

Pierre DURAND, technicien Rivière au SMBV Viaur nous présente le déroulement de ce chantier innovant à plus d'un titre :

→ Dans quel contexte ce chantier a-t-il été organisé ?

Ce chantier est le fruit d'un dialogue de longue date avec les propriétaires riverain du Giffou. Peu à peu un climat de confiance s'est établi et a permis d'envisager une restauration prenant en compte les attentes des exploitants, à savoir un arrêt de l'érosion des berges, tout en restituant un espace de liberté au cours d'eau et permettre ainsi une régénération de la ripisylve et de la vie aquatique.



Mise en œuvre du chantier

→ Quels types d'aménagements ont été réalisés ?

Les travaux ont consisté en la réalisation de deux fascines au niveau des anses d'érosion, accompagnée d'un retalutage en pente douce, la pose de clôtures en retrait des berges et l'aménagement d'un point d'abreuvement pour le bétail. Pour finir, les berges ont été ensencées, bouturées et plantées afin d'accélérer la reconstitution de la ripisylve.



Réalisation de la fascine

→ Comment avez-vous organisé le chantier ?

Le chantier a nécessité une importante préparation en amont : récupération du matériel végétal dans le Lévezou, achat du matériel nécessaire (pieux, géotextile, fil barbelé, agrafes...) recherche d'une entreprise TP compétente... Toute cette phase préalable conditionne la réussite d'un chantier rendu assez complexe par la multiplicité des partenaires et intervenants.

La phase de réalisation s'est organisée de la façon suivante :

- Jour 1 : plantation des pieux de la fascine n°1 (L=100m). Mise en jauge des fagots et boutures sur le site.
- Jour 2 : réalisation de la fascine n°1 et pose des clôtures avec l'aide des techniciens et agents de rivière tarnais ainsi que les agriculteurs pour le transport des terres de remblai et l'enfoncement des pieux.



Fascine achevée



Vue aérienne du secteur de travaux

- Jour 3 : réalisation de la fascine n°2 (L=50m), de l'abreuvoir et de la végétalisation du site.

→ Avec le recul, y a-t-il certaines choses que vous réaliseriez différemment ?

On peut regretter que la pelle ait été sous-dimensionnée, ce qui a ralenti le chantier et n'a pas permis d'achever la fascine n°1 en une journée comme prévu. Mais ce sont les aléas des chantiers en rivière...

→ 2 mois après les travaux, quel premier bilan tirez-vous de ce chantier ?

Il est assez positif je pense. Les fascines ont bien résisté à une petite montée des eaux et la végétation a l'air de bien démarrer. Cependant il faudra attendre une saison ou deux de végétation ainsi qu'une crue du Giffou pour juger de la réussite des travaux.

→ A suivre donc...

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
[Hôtel de Ville | 12 800 Naucelle | tél : 05 65 71 12 65
courriel : pierre.durand.crv@wanadoo.fr]



Pose des clôtures en haut de berge



Descente de berge aménagée



Fascine 1 mois plus tard...



Vue des berges stabilisées